

 AGGLO Étampois Sud-Essonne www.caese.fr	Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des décisions du Président DÉCISION DU PRÉSIDENT	CA-PDT- 2026- 169
--	---	---

**Acquisition d'un véhicule Peugeot E-3008
en remplacement d'un véhicule du parc automobile de la CAESE**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande publique et notamment les articles L. 2113-2 et suivants,

VU la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU la délibération du 7 avril 2026 n° CA-DEL-2026-05 aux termes de laquelle le Conseil communautaire a arrêté la liste des délégations consenties au Président et au Bureau communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres,

CONSIDÉRANT que les pouvoirs adjudicateurs qui gèrent, directement ou indirectement, un parc de plus de 20 véhicules doivent, lorsqu'ils renouvellent leur parc, acquérir une part de véhicules à faibles émissions et de véhicules à très faibles émissions, conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience (à partir de 2026, 37,4 % de véhicules à très faibles émissions (VTFE) doivent être intégrés dans les renouvellements) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir un nombre suffisant de véhicules pour le bon fonctionnement des services, de garantir la sécurité des utilisateurs tout en veillant à maintenir une flotte automobile économe ;

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer un véhicule Peugeot 3008 Essence dont le kilométrage est l'un des plus élevé du parc automobile de la CAESE ;

CONSIDÉRANT l'étude des offres tarifaires proposées par l'UGAP ;

CONSIDÉRANT les conditions générales de vente ;

CONSIDÉRANT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice considéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'acquérir par le biais de la centrale d'achats dénommée UGAP, dont le siège social est situé au 1 boulevard Archimède Champs-sur-Marne - 77444 Marne-la-Vallée cedex 2, un véhicule neuf « Peugeot E-3008 BEV 73 Kwh GT » pour un montant de 36 293,73 € HT, soit 43 453,12 € TTC, incluant les frais de carte grise (7 chevaux fiscaux), de taxe fixe et d'acheminement s'élevant à 575,88 €.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, publiée sur le site internet de la CAESE et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes Collectivités,
- La Direction des Finances et de la Commande publique de la CAESE,
- La Centrale d'achats UGAP.

Étampes, le 07 SEP. 2026



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication ou notification le :



Devis n° 40983803
du 03 août 2026

Accusé de réception en préfecture
091-200017046-20260907-CA-PDT-2026-169-CC
Date de réception : 07/09/2026
Date de réception préfecture : 07/09/2026

Edité le 13 août 2026

Validité du 13 août 2026 au 26 août 2026

Vos références e-3008 BEV
du 3 août 2026

Page 2 sur 3

Code client UGAP : 91915679

Poste	Référence Descriptif	Qté	Prix Brut Unitaire HT	Montant HT Eco contribution	Montant Brut HT	Remise en %	Montant Net HT	Taux TVA
CDE PAR MAIL: arc-mobilite-idf@ugap.fr								
10	7 408 794	1	35 715,84	0	35 715,84		35 715,84	20,00
Peugeot e-3008 BEV 73KWH GT -Ref Four : 1PPDSYTFAFL0A0D2								
Caractéristiques								
Coloris véhicule				BLEU OBSESSION MÉTALLISÉ				
Garantie : 24 mois				Intervention auprès d un agent et/ou concessionnaire de la marque				
Délai prévisionnel de livraison : 20 semaine(s)								
20	7 338 145	1	0,00	0				
Bleu Obsession métallisé -Ref Four : M0DP								
Garantie : 24 mois				Intervention auprès d un agent et/ou concessionnaire de la marque				
Délai prévisionnel de livraison : 1 semaine(s)								
40	7 338 151	1	0,00	0				
Tissu NEW UZIRIS / TEP Isabella -Ref Four : T5FX								
Garantie : 24 mois				Intervention auprès d un agent et/ou concessionnaire de la marque				
Délai prévisionnel de livraison : 1 semaine(s)								
50	7 338 140	1	15,20	0	15,20		15,20	20,00
Kit de dépannage pneumatique -Ref Four : LV03								
Garantie : 24 mois				Intervention auprès d un agent et/ou concessionnaire de la marque				
Délai prévisionnel de livraison : 1 semaine(s)								
PRESTATIONS								
65	7 150 806	1	65,93	0	65,93		65,93	20,00
Prestation d'immatriculation civile - Frais pour démarche en préfecture (copie carte d'identité nationale obligatoire) -Ref Constr : Immat. Civile								
Caractéristiques								
CODE SIRET A SAISIR				A PRECISER PAR LE CLIENT				
70	7 150 808	1	13,76	0	13,76		13,76	-
Taxe fixe et frais d'acheminement -Ref Constr : Taxe								
80	7 150 810	1	483,00	0	483,00		483,00	-
Frais de carte grise pour taxe parafiscale et additionnelle (par cheval fiscal)								



Direction Ile de France
1, boulevard Archimède Champs/Marne
77444 Marne-la-Vallée cedex 2

Suivi commercial

Vanessa PAQUETTE
Tel : 01-64-73-23-14 Fax : 01-64-73-79-13
Courriel : vpaquette@ugap.fr
Olivier LEVREL
Courriel : olevrel@ugap.fr

Devis n° 70963803
du 03 août 2026

Accusé de réception en préfecture
091-200017446-20260907-CA-PDT-2026-169-CC
Date de télétransmission : 07/09/2026
Date de réception préfecture : 07/09/2026

Edité le 13 août 2026

Validité du 13 août 2026 au 26 août 2026

Vos références e-3008 BEV
du 3 août 2026

Page 1 sur 3

Code client UGAP : 91915679

À l'attention de :

Mme Marie-Ange ILMANY CAESE - COM A

CAESE - COM AGGLO ETAMPOIS SUD
ESSONNE

76 RUE SAINT JACQUES
91150 ETAMPES

Objet : Peugeot e-3008 BEV 73KWH GT -

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le devis relatif à votre demande enregistrée le 03.08.2026. Bien entendu, nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions complémentaires. Nous espérons que ces informations vous seront utiles et permettront l'aboutissement de vos projets dans les meilleures conditions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Info : à compter de ce jour, l'Ugap a choisi d'afficher les prix bruts unitaires avec 2, 3 ou 4 décimales si nécessaire.

Sous réserve de modulation du coût de l'éco-contribution, en vertu des articles L.541-10-3, L.541-10-20 et L.541-10-21 du code de l'environnement. Le coût de l'éco-contribution facturé, devant être répercuté à l'identique au consommateur final, est susceptible d'évolution sous peine de sanction définies dans le code de l'environnement

Ce devis est valide sous réserve des évolutions de tarifs et des évolutions d'équipements intervenues depuis son émission.

Pour mémoire, certains modèles ou versions ne sont pas tous dotés d'un système de navigation, voire d'une fonction de réplique d'un smartphone. Merci de vous reporter à la fiche équipement qui précise la dotation de série. Pour tout conseil votre interlocuteur UGAP est à votre disposition.

Attention, le montant total de cet article peut varier selon le délai de livraison :

Si la livraison a lieu avant la date de fin de validité de l'éco-contribution en vigueur à la date du devis alors le prix total de l'ARC ne variera pas

Si la livraison de l'article commandé a lieu après la date de fin de validité de l'éco-contribution en vigueur à la date du devis alors le prix total de l'ARC de votre commande variera (annulation de l'ancienne écocontribution et application du nouveau montant de l'écocontribution)

Commentaires

L'utilisateur doit prendre connaissance des Conditions générales de vente (CGV) disponibles sur le site Ugap.fr. L'acceptation du présent devis vaut acceptation des CGV pleinement et sans réserve.

L'acquisition de certains véhicules électriques / de prestations de retrofit est de nature à donner droit à l'attribution de CEE au profit de votre entité publique. Vous avez la possibilité de céder ledit droit à un tiers « obligé » (c'est-à-dire à un fournisseur d'énergie) ou à un délégataire et de bénéficier d'une prime CEE versée par ce dernier. Pour en bénéficier, il convient de conclure avec le tiers « obligé » et préalablement à la signature du présent devis, un accord de cession des droits CEE (aucune rétroactivité possible). Le montant de la prime CEE est déterminé dans ledit accord et ne peut être déduit du présent devis ni de la facture car l'UGAP ne peut pas être partie à cet accord. Enfin, la facture émise par l'UGAP sera accompagnée d'une annexe comprenant les mentions obligatoires exigées par la réglementation CEE.

Devise

EUR

Poste	Référence Descriptif	Qté	Prix Brut Unitaire HT	Montant HT Eco contribution	Montant Brut HT	Remise en %	Montant Net HT	Taux TVA
-------	-------------------------	-----	--------------------------	--------------------------------	--------------------	----------------	-------------------	-------------



Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20260907-CA-PDT-2026-169-CC
Date de réception : 07/09/2026
Date de réception préfecture : 07/09/2026

Devis n° 40983803
du 03 août 2026

Edité le 13 août 2026

Validité du 13 août 2026 au 26 août 2026

Vos références e-3008 BEV
du 3 août 2026

Page 3 sur 3

Code client UGAP : 91915679

Poste	Référence Descriptif	Qté	Prix Brut Unitaire HT	Montant HT Eco contribution	Montant Brut HT	Remise en %	Montant Net HT	Taux TVA
DELAI: 145 jrs (hors aout-SEM 52/53)								

Frais de Livraison HT	Taux TVA
GRATUIT	0,00

Taux TVA	Total Brut HT	Total Net HT	Total TVA	Total TTC
20,00	35 796,97	35 796,97	7 159,39	42 956,36
—	496,76	496,76		496,76

Total Brut HT	Total Remise HT	Total Net HT	Total TVA	Total TTC
36 293,73	0,00	36 293,73	7 159,39	43 453,12

IMPORTANT: Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site ugap.fr

■ Connectez-vous sur ugap.fr afin de consulter nos offres, réaliser vos devis et vos commandes, consulter les conditions de SAV

■ Nouveauté : Accédez à toutes vos factures et avoirs depuis un espace dédié sur ugap.fr.

Ce devis a été établi au regard de la situation financière connue à ce jour.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

